



DECISION N° 700 /D/HGOPY/DG/DGA/DAF/CSM

Portant attribution du Marché N°002/M/HGOPY/CIPM/2026 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements médicaux dans certains services de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2024/604 du 25 novembre 2024 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°001/AAO/HGOPY/CIPM/2026 du 16/01/2026 ;

Considérant l'Avis de la Commission Interne de Passation des Marchés après sa session du 20 février 2026.

DECIDE,

Article 1^{er} : La SOCIETE TECHNOLOGIE MEDICALE COMPANY SARL, B.P. : 12923, Yaoundé, Tél : 694 749 760 / 677 826 789, est déclarée attributaire du Marché suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/HGOPY/CIPM/2026 du 16/01/2026 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements médicaux dans certains services de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

Article 2 : Le montant TTC du Marché est de F CFA 158 426 559 (cent cinquante-huit millions quatre cent vingt-six mille cinq cent cinquante-neuf).

Article 3 : Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-

Ampliation :

- MINMAP
- CA/ARMP CE
- PCIPM
- Archives/ chrono

Yaoundé, le 23 FEV 2026

Le Directeur Général,

Kingsley Che Soh